

Kem One : deux repreneurs en pole position

Vincent Charbonnier
— Correspondant à Lyon

Le processus de reprise du groupe chimique Kem One semble désormais se jouer entre deux acteurs. La semaine dernière, seuls deux candidats, le fonds d'investissement OpenGate et l'industriel français Alain de Krassny, ont présenté leur plan au comité central d'entreprise. Une étape indispensable avant l'audience du 12 décembre au cours de laquelle le tribunal de commerce de Lyon doit décider du sort des 1.300 salariés du groupe. Les deux autres candidats en piste, le fonds Sun Capital et la CGT, ont demandé un nouveau délai de réflexion, ce qui ne leur laisse que très peu de chances de succès.

Devant les représentants des salariés, OpenGate s'est livré à une présentation étayée, sans cacher sa volonté de revendre Kem One à terme. Le fonds a pratiquement bouclé son plan de financement et doit rencontrer cette semaine le numéro deux de Total pour négocier le contrat de fourniture d'éthylène. OpenGate s'engage à apporter 70 millions d'euros : 20 millions au capital et une ligne de crédit de 50 millions. La société, qui vise un excédent brut d'exploitation de 122 millions en 2018, replace son offre dans un périmètre plus large, intégrant la société Profialis, dont elle a pris le contrôle en début d'année.

Industriel du sérail et propriétaire du chimiste autrichien Donau Chemie, Alain de Krassny peut s'appuyer, de son côté, sur une forte crédibilité professionnelle. « *Il a une vision de l'industrie* », souligne un syndicaliste CGT. « *Mais il n'a pas été très clair sur le financement de son projet* », note Jean Rollet, de la CGC. Alain de Krassny n'apporterait que 5 millions d'euros, comptant sur d'autres financements, bancaires notamment, avec la garantie de l'Etat. Sa stratégie consiste à redresser Kem One avant d'envisager de nouveaux développements. Ces deux repreneurs ont annoncé le même plan social portant sur 103 suppressions d'emplois, dont 52 postes vacants. Ces suppressions se feraient principalement au siège de la société à Lyon et sur le site de Saint-Fons (Rhône).

La CGT porte un projet

L'offre de la CGT paraît mal partie. Le syndicat s'est investi avec le cabinet d'avocats Sekri Valentin Zerrouk dans le montage d'une fiducie dénommée « Phoenix », au capital de laquelle seraient reversées les actions de Gary Klesch et les dettes des principaux créanciers (Arkema, Total, RTE, Solvay...). « *Ce qui permettrait à chacun de récupérer sa mise au bout de sept à dix ans* », explique Philippe Lemarchand, coordinateur CGT. Un projet validé par l'administrateur et soutenu par la région Rhône-Alpes et le Grand Lyon. « *Avec ce projet innovant, on a montré qu'on était capable de faire des efforts. On attend que l'Etat fasse de même et nous ouvre les portes des discussions avec Total et EDF, comme pour les autres repreneurs* », indique Philippe Lemarchand qui estime avoir pris avec son syndicat une « *position courageuse* » en dehors de notre « *zone de confort habituelle* », sans appeler à la grève. ■